

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1050 résultat du concours à l'emploi d'ouvriers monteurs et d'ouvriers soudeurs du Service des Postes et Télécommunications

n° 1050

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 août 1953

Numéro JO
n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro
1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Ont été déclarés aptes à l'emploi d'ouvriers monteurs et d'ouvriers soudeurs du Service des Postes et Télécommunications à la suite du concours qui a eu lieu à Djibouti le 1er août 1953, les candidats dont les noms suivent : a) Ouvriers monteurs. — 1. Waberi Abdelkader ; 2. ex-æquo Ahmed Mohamed et Abdi Hassen

4 Dair Hachi

5 Roble Habad

6 Daher Hassen

7 Ahmed Ahmoud ; 8 Omar Ali b) Ouvriers soudeurs. — 1. Saïd Abdillahi

2 Ali Mirgam.